



Syndicat Professionnel de Shiatsu

37 bis, allée Lucien-Michard • 93190 Livry-Gargan

syndicatpps2012@gmail.com

M. Jean-Luc LAGLEIZE
Député de la Haute Garonne
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS

Livry Gargan le 26 mars 2018

Dossier JL/LB/P/2018/03

Monsieur le Député,

Nous sommes très reconnaissants de l'attention et du soutien que vous avez apportés à notre demande notamment par le biais de la question écrite n°4748.

La réponse du ministère de la Santé est malheureusement un copier-coller des réponses déjà apportées (éludées plutôt) lors de précédentes sollicitations.

Plusieurs remarques sont nécessaires : aucune audition des acteurs des PNCS n'a été effectuée par le GAT qui semble donc travailler sur des bases un peu surréalistes.

Que dire du projet CAMBRELLA chargé de l'évaluation des thérapies complémentaires et par ailleurs largement financé par la France qui n'a jamais débouché sur le moindre rapport crédible ?

Sur la question de l'évaluation c'est plus grave puisqu'il suffit de consulter le site officiel pub-med pour vérifier qu'il y a des milliers d'études sur les thérapies complémentaires.

En France nous partons actuellement sur quatre études évaluées dont deux recherches cliniques et deux thèses en médecine sur le seul shiatsu.

Dans le même temps on laisse s'installer tout un chacun pour pratiquer avec plus ou moins de formation (plutôt moins) sans encadrer ces professions émergentes.

Il y a parallèlement plusieurs titres RNCP accordés et finalement on laisse tout un pan de l'économie sans représentation professionnelle ni contrôle (pas de convention collective, pas de représentativité syndicale, pas d'encadrement professionnel).

Nous serions très heureux de vous rencontrer afin d'échanger sur les possibilités de faire avancer la compréhension de notre situation auprès des ministères et du public et peut être d'être audité par une commission pour faire valoir nos arguments.

Veillez croire Monsieur le Député à l'expression de notre considération.

Pour le SPS, le Secrétaire Général
Jacques LAURENT